

## Lancement de l'opération 2023

### « 10 000 arbres » pour le bocage de Saint-Lô Agglo

### Commandez vos arbres jusqu'au 30 juin !



L'OPÉRATION « 10 000 arbres pour le bocage de Saint-Lô Agglo » en 2023

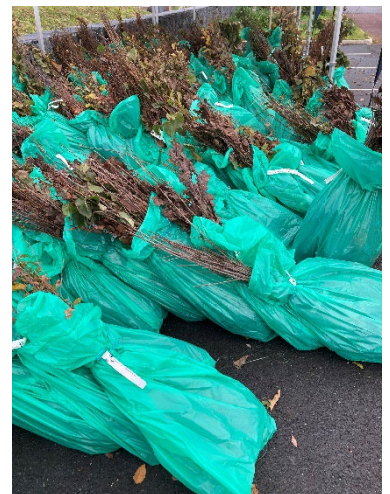


### UNE AMBITION : CONTINUER À ASSURER LA PLANTATION DE 10 000 ARBRES CET HIVER SUR LE TERRITOIRE

Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche (FABM) et l'association La Fête du Bois renouvellent leur collaboration pour organiser une opération de commandes de plants d'arbres d'essence bocagère pour **permettre à tous de participer au maintien des paysages bocagers qui font la spécificité de notre territoire.**



En 2022, Saint Lô Agglo a poursuivi son objectif de planter 10 000 arbres par an !



Encore un succès puisque 11 865 arbres ont été commandés par 142 planteurs !

L'intérêt des habitants pour la préservation de ce paysage caractéristique qu'est le bocage ne se dément pas année après année.

Les essences concernées sont des essences locales telles que l'Aulne glutineux, le Châtaignier, le Chêne sessile, la Bourdaine, le Troène sauvage, le Hêtre, le Merisier, le Charme, le Noisetier, l'Érable champêtre, le Prunier myrobolan et le Tilleul des bois.

Cette année, Saint-Lô Agglo espère que les commandes permettront de planter à nouveau **10 000 arbres sur son territoire.**

Pour un coût de 1.70 € par plant, **Saint-Lô Agglo apporte une aide de 1 € par plant** (20 plants minimum par commande et 100 plants aidés maximum par bénéficiaire).

**Cette opération est ouverte à tous : particuliers-propriétaires, collectivités, agriculteurs, ...**

« **Le +** » : Les paysagistes du CAUE reçoivent sur rendez-vous les porteurs de projets soucieux de la qualité paysagère de leurs plantations (conception, organisation des plantations, ...)

### **DATE DE CLÔTURE :**

**POUR COMMANDER, C'EST MAINTENANT ET JUSQU'AU 30 JUIN 2023 !**

## **LES MODALITÉS**

Pour bénéficier de cette opération, il suffit **avant le 30 JUIN**, de :

- Commander **20 plants minimum** pour toute plantation champêtre telle que la création ou rénovation de haies bocagères, de bosquets...
- Compléter et retourner **le formulaire d'inscription accompagné du chèque de règlement à : Chambre d'agriculture de Normandie**  
**Service BOISEMENT**  
**6 avenue de Dubna**  
**14 209 Hérouville Saint-Clair Cedex**

Le formulaire de commande est disponible :

- Sur les sites internet de Saint-Lô Agglo et de la Chambre d'agriculture :
  - [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)
  - [www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)
- Dans les mairies, à l'Hôtel de Saint-Lô Agglo et à la Chambre d'agriculture à Saint-Lô

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Service Boisement – 06 58 69 45 69 – [commande\\_arbres@normandie.chambagri.fr](mailto:commande_arbres@normandie.chambagri.fr)

Les plants seront remis lors **d'une livraison groupée qui aura lieu le samedi 16 décembre. Le lieu et les modalités de livraison seront communiqués dans un courrier d'invitation envoyé 2 semaines avant la remise des plants.**

### **A SAVOIR :**

- **Depuis 2015, sur le territoire de Saint Lô Agglo, c'est plus de 68 000 arbres qui ont été plantés grâce à cette opération !**
- **Planté le plus souvent à une densité de 1 plant par mètre, c'est donc l'équivalent de plus de 68 kilomètres de haies qui ainsi ont été créés. Certains plants sont aussi utilisés en regarnissage de haies existantes.**

#### **Contact presse Saint-Lô Agglo :**

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

[cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr](mailto:cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr)

[espace presse] [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr) - 